



HAL
open science

À propos des recherches sur les minorités culturelles et la différenciation sociale : l'exemple des minorités rock et de la fonction sociale de l'art

Jean-Marie Seca

► To cite this version:

Jean-Marie Seca. À propos des recherches sur les minorités culturelles et la différenciation sociale : l'exemple des minorités rock et de la fonction sociale de l'art. Colloque international, La Recherche en Psychologie en Europe. Demandes Sociales et Réseaux Scientifiques, Laboratoire Personnalisation et Changements Sociaux, Université de Toulouse-Le Mirail, Jan 1991, Toulouse, France. pp. 297-302 (vol. 1). hal-03016811

HAL Id: hal-03016811

<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-03016811>

Submitted on 30 Nov 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Seca Jean-Marie, « À propos des recherches sur les minorités culturelles et la différenciation sociale : l'exemple des minorités rock et de la fonction sociale de l'art », in *Actes du Colloque international, La Recherche en Psychologie en Europe. Demandes Sociales et Réseaux Scientifiques*, (25-27 janvier 1990) Toulouse : Laboratoire *Personnalisation et Changements Sociaux*, Université de Toulouse Le Mirail, 1991, pp. 297-302.

Demandes sociales et réseaux scientifiques : à propos des recherches sur les minorités culturelles et la différenciation sociale : l'exemple des minorités rock et de la fonction sociale de l'art

Le travail sur les minorités est, selon moi et pour de plus en plus de chercheurs, un travail de re-définition et de mise en phase avec l'esprit du temps de la psychologie sociale. Je ne vais pas rappeler ici le modèle théorique et le courant de recherches dans lesquels s'inscrit l'analyse de l'influence des minorités. D'autres sont plus qualifiés que moi pour faire un portrait historique et global de ce courant (cf les travaux de Moscovici et ses collaborateurs à Paris, ceux de Mugny, Papastamou, Pérez à Genève, de Nemeth à Berkeley, de Doms à Louvain, de Maass à Padoue, etc...). Je rappelle ici simplement que leurs travaux ont inspiré ma réflexion et ma recherche sur les minorités rock ⁽¹⁾. (SECA, 1988).

Parce qu'il l'a été demandé par les organisateurs de cette réunion, je peux remarquer, du point de vue d'une comparaison internationale basée sur une analyse bibliographique datant de 1987 que des travaux sur les minorités rock elles-mêmes sont assez rares dans la psychologie sociale d'aujourd'hui comme d'hier. Je ne connais pas, dans cette discipline, de travaux équivalents aux miens en Europe. Si l'on étend le cercle aux sciences humaines en général, un travail assez court a été réalisé sur des groupes rock de lycéens du 13^{ème} arrondissement de Paris ⁽²⁾ par une équipe de l'INRP. J'ai noté l'existence d'un court article exploratoire de E. DAPHY sur les groupes de rock ⁽³⁾. Enfin, je pourrais évoquer un excellent travail de morphologie sociale sur les artistes effectuée par R. MOULIN, J.C. PASSERON, D. PASQUIER ET F. PORTO-VASQUEZ ⁽⁴⁾ mais qui ne porte pas directement sur les groupes que j'ai étudiés.

Plus généralement, on constate qu'il existe une sociologie du rock européenne largement centrée sur qu'on pourrait nommer le phénomène culturel, économique et idéologique de masse que cette musique représente. Beaucoup d'auteurs ont une approche socio-historique ou sémiologique de cette culture. Les enquêtes se déroulent en général en milieu lycéen et portent sur les goûts et opinions socio-politiques de cette classe d'âge ⁽⁵⁾. Dans le domaine de la psychologie sociale expérimentale enfin, on peut signaler une étude sur l'influence minoritaire indirecte ayant comme variables indépendantes la manipulation des goûts musicaux de lycéens ainsi que l'invocation de leurs groupes d'appartenance scolaire associés ou non à certaines préférences stylistiques ⁽⁶⁾.

On remarque, en fait, que les sociologies du rock qui se sont édifiées jusqu'à maintenant sont caractérisées par une grande diversité d'approche théorique, une tendance assez forte à l'essai en sciences humaines et une grande proximité avec un genre littéraire fort séduisant et digne d'attention en lui-même, mais sans fondement empirico-méthodologique armé: le style «rock critic». L'état de la

recherche dans ces domaines est inévitablement lié à la spécificité pluri-disciplinaire de toute tentative ethnographique du milieu rock ainsi que des pratiques culturelles et artistiques de masse, en général. Cette pluri-disciplinarité de principe implique pour un psychologue social une ouverture théorique et mentale en même temps qu'une certaine difficulté dans la création d'un modèle et d'une méthodologie qui satisfont aux critères généraux de la recherche scientifique. Ce flottement dans la saisie mentale d'un tel objet d'étude explique aussi pourquoi, beaucoup d'auteurs sont tentés par l'essai philosophique sur la culture moderne, l'approche socio-économique en termes d'industrie culturelle ou l'approche, par en haut, de l'idéologie musicale et culturelle de masse. Ces différents types de création d'une problématique, même s'ils sont très intéressants et utiles, tendent à laisser dans l'ombre l'idée d'enquêter sur la notion de pratique sociale et surtout de représentations sociales de l'engagement artistique, de la «vocation rock» comme je l'ai écrit dans mon ouvrage.

La relative rareté des travaux de psychologie sociale concernant cet objet tient aussi à l'incidence de la demande sociale sur cette discipline. Il n'existait pas, au moment où j'ai travaillé sur cet objet, de demande sociale concernant ce domaine et les entreprises de recherche sont, je crois, laissées à la volonté et au libre choix de ceux qui veulent bien s'y engager. Cette remarque m'amène, alors, à la tentative de définition de la notion de «demande sociale», aux vues de mon expérience de recherche. Par demande sociale, on peut entendre l'ensemble des contraintes justifiées et filtrées-interprétées comme telles par des instances scientifiques, juridiques, statutaires, économiques et gestionnaires appartenant à des institutions spécialisées dans la recherche (appliquée ou fondamentale). C'est dire indirectement que ce qui concourt à faire émerger de la demande sociale est un ensemble de représentations sociales des exigences de la recherche, des impératifs des travaux à ouvrir, des critères de classification des thèmes de recherches privilégiés. Les critères d'ordre strictement scientifique viennent souvent couvrir des luttes d'influence et les luttes d'influence et de territoire renvoient, en dernier ressort, à une discussion-dispute éminemment symbolique et intellectuelle pour l'obtention d'une légitimité et d'une reconnaissance tout à fait nécessaire du travail de chacun par ses pairs. C'est dans la mesure où il existe un écart relatif entre les critères d'ordre scientifiques et leur usage à des fins de domination mentale et méthodologique que la demande sociale est aussi la conséquence de représentations sociales des exigences de la recherche. Ceci ne veut pas dire pour autant que puisque les représentations sociales encodent un désir ou un projet de recherche que ce dernier n'a pas de valeur. Cela signifie plutôt que certains projets de recherches demanderont plus de temps pour être reconnus ou pour susciter des crédits financiers et des créations de réseaux.

Où mettre mon travail sur les minorités rock me suis-je, alors, demandé en pensant au thème de ce colloque? C'est à dire, comment lui assigner une place dans la communauté hétérogène des chercheurs en psychologie sociale et dans celle, encore plus fragmentée, de la psychologie, eu égard à la définition

Seca Jean-Marie, « À propos des recherches sur les minorités culturelles et la différenciation sociale : l'exemple des minorités rock et de la fonction sociale de l'art », in *Actes du Colloque international, La Recherche en Psychologie en Europe. Demandes Sociales et Réseaux Scientifiques*, (25-27 janvier 1990) Toulouse : Laboratoire *Personnalisation et Changements Sociaux*, Université de Toulouse Le Mirail, 1991, pp. 297-302.

de la demande sociale énoncée ci-dessus? Je crois que cette question mérite réflexion parce qu'elle me permet de faire un ensemble de remarques sur l'incohérence entre ce qu'on pourrait nommer une certaine demande sociale et d'autres demandes socialement différenciées, non encore reconnues ou exprimées que ce soit par des acteurs sociaux ou bien par de jeunes chercheurs.

La demande sociale pourrait souvent être perçue dans certains réseaux d'enseignants-chercheurs et de chercheurs, comme un rappel à l'ordre économico-gestionnaire. «C'est là qu'est la nécessité, c'est à dire, dans la mise au service de vos talents auprès de l'appareil productif» pourraient énoncer certains traducteurs zélés de cette demande, lançant leur doigt accusateur vers cette zone du devoir de recherche, en sous-entendant, «c'est là, par exemple, dans le monde de l'entreprise que vos travaux serviront à quelque chose». Il est inutile de souligner que la demande sociale ainsi traduite, peut alors remplir une fonction positive de mise en adéquation des contenus de formation, des structures d'accueil des étudiants et des relations «Universités-Entreprises». Mais dans pas mal d'autres cas, la demande ainsi orientée peut briser des dynamiques de recherches originales et fécondes. Je suis, par ailleurs, le dernier à douter d'une utilité des travaux et recherches dans ces zones là de la vie économique et sociale.

Mais les événements internationaux, en Europe de l'Est par exemple, viennent nous rappeler, quotidiennement qu'une société se compose de groupes plus ou moins antagonistes et que la passion qui les oppose et les font se déchirer, souffrir, est bien celle de la reconnaissance de leur propre différence culturelle et la difficulté de vivre en démocratie. Comme le remarquait le regretté J.P. CODOL dans un interview publié récemment par la *Revue Internationale de Psychologie Sociale* (1989), «la psychologie sociale est née dans une Europe éclatée, déchirée par de multiples guerres, où les fondements des unités nationales étaient fragiles, et où, à peine fondés les empires commençaient déjà à se lézarder sous la poussée des nationalismes» (p. 416). Peut-on dire que le problème de l'harmonie démocratique et du respect entre communautés et vis à vis des minorités soit devenu caduque, sans signification aujourd'hui? On peut prédire, sans vraiment risquer de se tromper que le problème des minorités culturelles, ethniques, politiques et religieuses sera celui sur lequel vont venir achopper toutes les politiques économiques et fédératives européennes dans les années qui suivent. Parce que les effets de certaines dictatures idéologiques n'ont pas disparu avec la fin de certains camps et se sont transformés en marques dans les frontières entre Etats divisant des Nations, et que l'équilibre de la terreur ne faisait que masquer, refouler une histoire des peuples européens traumatisés par des souvenirs d'atrocités et d'intolérance, il semble bien que ce soit une politique d'intégration des minorités à un ensemble supra-étatique européen qui pourrait permettre de sortir des dangers réels de balkanisation et de montée des fanatismes et des nationalismes. Le problème général du statut des minorités, de leur place dans la société n'est d'ailleurs

pas spécifiquement européen et constitue comme l'a maintes fois souligné S. Moscovici, un domaine fondamental, un paradigme de recherche et enjeu théorique essentiel en psychologie sociale.

Mon but ici n'est pas de tracer la solution à un problème aussi vaste. Je veux surtout montrer que, dans les sociétés peuvent apparaître d'autres types de demandes sociales que celles découlant de programmes et de modèles de recherches disciplinairement ou économiquement justifiées. Les études sur les minorités et les rapports inter-groupes (Doise) me semblent avoir longuement tenté d'élucider ces questions qui se posent, par exemple, dans le monde de l'Europe Atlantico-Ouralienne d'aujourd'hui. Mais les travaux de Touraine et ses collaborateurs se situent dans la même lignée expérimentale.

De ce point de vue, la continuation des travaux de recherche sur les minorités et les mouvements sociaux, intégrant la question des nationalités et du regain des nationalismes est plus que jamais une question d'actualité et d'avenir.

Vous remarquerez donc que la question des demandes sociales ne peut se poser à la suite d'un simple prélèvement d'opinions dans la société civile ou dans les institutions et en réponse à des problèmes qui sont déjà traduits institutionnellement. Je ne vous apprends rien en insistant aussi sur le caractère réducteur et idéologique de l'affirmation de l'existence d'une demande sociale particulière et de son choix réitéré par certains réseaux et institutions de recherche. Il apparaît, enfin, que la constitution de réseaux de recherche autour de questions de psychologie politique et des minorités ne peut que se heurter à un problème d'entendement, et, j'entends par là d'écoute, d'accord et de compréhension, dans le cadre même des institutions où travaillent des chercheurs isolés potentiellement prêts à continuer un travail dans ces domaines, mais réellement tenus de se conformer à ce qui est gentiment indiqué par quelques «responsables» vaguement au courant de ce qu'est la psychologie sociale, comme étant la route à suivre.

J'en appelle donc ici à un ressèment des liens entre les chercheurs dans ce domaine mais surtout à une réflexion sur le bien fondé et la validité scientifique autant que la valeur socio-politique et morale de ces types de recherche, non par doute sur la nécessité de les poursuivre, mais plutôt pour convaincre quelques personnes de plus et pour en appeler à l'affermissement de ces réseaux dont je ne connais, personnellement, que vaguement la constitution et les buts et qui dans mon esprit, sont, surtout concernant les travaux sur les minorités, une communauté de style de pensée, de lecture et de dialogues épisodiques même si, par ailleurs, des expérimentations nombreuses et des modèles théoriques éprouvés existent. Si ces réseaux se consolident il me semblera moins difficile de devoir justifier l'intérêt de certains projets de recherches que j'ai du mal à échaffauder, entre autres choses, à cause du climat d'isolement et de méfiance qu'il suscitent.

Je reviens maintenant à la recherche que j'ai menée et à la quelle j'ai fait allusion plus haut. Vous devez savoir que j'ai observé et interviewé une quarantaine de groupes, principalement dans le 4ème sous-sol d'un Parking de voitures à Paris et exploité 106 questionnaires (plus standardisés) de groupes, pour la

Seca Jean-Marie, « À propos des recherches sur les minorités culturelles et la différenciation sociale : l'exemple des minorités rock et de la fonction sociale de l'art », in *Actes du Colloque international, La Recherche en Psychologie en Europe. Demandes Sociales et Réseaux Scientifiques*, (25-27 janvier 1990) Toulouse : Laboratoire *Personnalisation et Changements Sociaux*, Université de Toulouse Le Mirail, 1991, pp. 297-302.

plupart de la région parisienne. Pour résumer, mon travail d'observation participante m'a amené à penser le problème de la minorité autrement que dans les termes de son influence sociale ou de son impact social cachée, phénomènes dont les mécanismes et les opérations ont été de nombreuses fois décrits et approfondis expérimentalement. La question de l'influence d'une minorité était, dans mon travail, posée en termes de représentations sociales de l'environnement, d'une part et de la créativité-originalité groupale, d'autre part.

Le thème de l'environnement comprend, dans mon esprit, ceux du rapport des minorités rock à la société au sens large et imaginaire du terme, au(x) public(s), aux médias, à la domination culturelle, à l'injustice sociale, à la concurrence des autres groupes musicaux plus ou moins connus. Les représentations sociales de l'environnement renvoyaient, enfin, à ce que je serais tenté de nommer l'éco-anxiété des minorités. J'ai théorisé cette anxiété et cette tension des minorités par le modèle et le terme d'état acide qui est défini comme une expérience de la reconnaissance sociale d'une minorité anémique, c'est à dire d'une minorité qui n' a pas de norme propre, de code propre et qui, justement, dépend des règles et de la culture majoritaires, du système social plus vaste lors de l'élaboration de ses actes et de ses représentations. Au fond, les membres des minorités s'engagent dans leur groupe d'une façon brouillonne, même si très impliquée et sont assez fortement modelés, impressionnés, obsédés par des représentations sociales très particulières de l'engagement artistique, du vedettariat et, donc, surtout, de la visibilité sociale individuelle, souvent proches des stéréotypes les plus courants de la réussite et de l'art. L'influence des média n'est pas de la moindre importance pour comprendre cette obsession d'être vu, reconnu, entendu et ceci, malgré les véhémentes critiques dont ils sont souvent l'objet dans les interviews. En se représentant mentalement l'environnement, les minorités rock ne font que mettre en forme un sentiment de rejet diffus des influences culturelles mass-médiatiques. Un lien très fort existe entre la culture émanant de l'environnement électronique, télévisuel et hyper-quotidien des membres des minorités rock et leur très grande sensibilité socio-cosmique. Seulement, ce lien ne s'établit pas sous la forme d'une vague conformité aux normes culturelles de la consommation de masse mais plutôt sous celle d'une digestion inquiète des influences reçues et des connaissances nouvelles qu'elles engendrent. D'où cette éco-anxiété, caractéristiques de ces minorités hyper-sensibles à leur environnement. Cette éco-anxiété ou frénésie vis à vis de l'espace social et culturel est corrélée à celle du temps et de sa fuite précieuse. Elle est, enfin, un élément central de descriptions des rapports des minorités rock à la société en tant que surface imaginaire de projections de sentiments très ambivalents mais aussi en tant qu'enjeu de définition de soi.

Nous en venons alors à notre deuxième point, les représentations sociales de l'influence sont chez les minorités rock fortement associées à celles de leur créativité-originalité. L'éco-anxiété se traduit, aussi, en effets intra-groupeux autant que les désirs diffus de visibilité de chaque membre de la minorité, -désirs assez fortement déterminés par les influences et images majoritaires de la réussite- finissent par s'agréger en une entité sociale et en un projet de musique collective. Ces effets intra-groupeux sont cristallisés dans le style, la prédominance d'un mode de création et de mémorisation collectives de la musique, une certaine manière de se mettre hors de comparaison sociale, par exemple, en cultivant la ghetto-isation du groupe ou encore, en vivant la répétition musicale comme une fête plus que comme un travail astreignant. Les représentations sociales de la création sont donc fortement associées à celle de l'issue publique des prestations du groupe et découlent, si l'on peut dire, de l'expérience éco-anxieuse de chaque membre d'un groupe. Dernier point à souligner : ces minorités ont aussi pour but dans l'auto-construction d'un code propre, de jouer et fonder la musique de leur propre entrée en transe, donc de ne plus subir la culture mais de l'agir. C'est là une dimension propre aux groupes minoritaires que de constituer certains rituels originaux et fondant l'espace de création des membres du groupe.

Ces deux thèmes complémentaires des représentations sociales de l'environnement et de la créativité-originalité des minorités rock me permettent de concentrer le sens de quelques éléments clés du processus d'influence qui les traverse et qu'elles mettent en oeuvre. Ils ne peuvent, cependant, résumer l'ensemble de ma recherche. Ce sentiment que je qualifie d'éco-anxiété et le modèle de l'état acide ont concentré mon attention sur le passage de la situation de minorité anomiques à celle de minorité nomique, d'une situation de polyphasie cognitive pour reprendre les termes de S. Moscovici dans son ouvrage «La psychanalyse, son image, son public» à une situation d'univocité culturelle et mentale. Pour être plus précis, ce qui m'a intéressé, c'est ce passage, ce mouvement individuel et collectif, personnel et groupal vers une identification culturelle chargée de nouveauté et de tradition, vers l'affirmation d'une différence de culture et de mode de vie et l'acceptation d'une intégration à une communauté plus ouverte qui ne se réduise pas, uniquement, à un système de coercition. C'est ce moment là que j'ai décrits dans les minorités rock. Je pense réellement, et c'est assez dramatique d'ailleurs, que ce moment est un moment minoritaire par excellence. Il ne se confond pas toujours avec l'adhésion/rejet aveugle (synonyme de contre-dépendance et d'handicap) de la culture de masse et des normes de la société globale ou nationale. Mais le doute qui peut poindre à propos de l'ambiguïté de la situation de minorité anomique et concernant la valeur socio-politique de ce moment de passage vers une identité qui sait rester différente dans un ensemble supra-ordonné, vient justement de ce que la force de la pression majoritaire peut conduire à la violence et à l'intransigeance chaque sous-élément humain qui l'alimente de ses croyances. Et c'est aussi une dimension qui émerge de l'analyse de la violence musicale des minorités rock.

Seca Jean-Marie, « À propos des recherches sur les minorités culturelles et la différenciation sociale : l'exemple des minorités rock et de la fonction sociale de l'art », in *Actes du Colloque international, La Recherche en Psychologie en Europe. Demandes Sociales et Réseaux Scientifiques*, (25-27 janvier 1990) Toulouse : Laboratoire *Personnalisation et Changements Sociaux*, Université de Toulouse Le Mirail, 1991, pp. 297-302.

Au fond, pourquoi cette violence dans les paroles, les symboles, les rythmes et le son rock? Je crois ne pas avoir suffisamment insisté sur ce point essentiel lors de mon analyse des interviews dans ma recherche. La violence peut dans les arts dépasser ce que chacun d'entre nous peut trouver soutenable. Et elle choque souvent encore aujourd'hui dans certaines sectes rock qui restent des minorités dans les minorités. Mais si on y regarde de plus près on remarque que ce culte de la déchirure de soi et du corps social ne fait que refléter l'état ombreux de déviance, de malaise mental duquel se sortent ou dans lequel se plongent les rockers comme s'il s'agissait d'un bain rituel de purification, pour mieux renoncer à une immersion dans une quotienneté de masse. On remarque alors l'existence dans les pratiques artistiques d'une dimension quasi-religieuse même si plus distrayante que certains rituels religieux.

Cette fonction de lien social de l'art est-elle suffisante pour raffermir le sentiment d'appartenance sociale et d'une certaine manière, le sentiment de la morale? Quelle fonction exacte joue la violence dans les rituels rock et dans les rituels artistiques? Ces rituels rock amplifient-ils et diffusent-ils, un sentiment d'anomie, quelque chose qui existe à peine dans une société pacifiée ou bien, permettent-ils par une ritualisation presque instinctive à des individus dont le but secret est de ne pas devenir totalement fous dans un ensemble social et technique trop éloigné de leur nature? Les pratiques artistiques jouent-elles un rôle de rassemblement éphémère des individus, les livrant à la détresse morale et à la déviance, le reste du temps? Ou bien les éphémères rituels artistiques permettent-ils, une fois satisfait ce besoin rituel, un sur-investissement dans des activités professionnelles et dans des institutions très officiellement normatives, technocratiquement gérées donc incompréhensibles et peu maîtrisables dans l'absolu mais vite interprétables par la contre-partie pécuniaire qu'elles permettent d'obtenir comme dans un jeu de jack-pot; l'argent étant, alors, l'ultime justification du lien à l'institution une fois que les cultures d'entreprise ont joué leur fonction de masquage idéologique et l'art devenant la recherche d'une sorte de bénédiction individuelle? Le côté ringard des rituels religieux, des musiques faussement ou vaguement folk-rock qu'on joue dans les églises de France ne facilite pas la relève dans la prise en charge du besoin de communion qui se satisfait, pour l'instant, dans des cercles plus ou moins commerciaux de concerts, des salles d'exposition et des musées. Mais si l'on pouvait détecter un résultat indubitable dans mes enquêtes auprès des minorités rock, on peut surtout le trouver dans ce refus d'être pris en charge.

Comment, alors, appréhender l'avenir dans cet ensemble social de plus en plus disjoint, «groupusculisé» et où des crispations sur des problèmes de badge ou de voile révèlent qu'en fait, on a bien tort de voir dans les rockers badgés et cloutés, de grands enfants opposés aux autres adultes plus responsables? Enfin, comment évaluer l'évolution de ce besoin d'une culture personnalisée, groupalisée dans des

ensembles sociaux fortement industrialisés culturellement? Ces questions méritent une réflexion plus fouillée.

Notes et références

- (1) SECA J.M., 1991d, « Les purificateurs du rock », *Les Cahiers internationaux de Sociologie*, vol. 90, janvier-juin, pp. 121-130 (http://www.jstor.org/stable/40690440?seq=1#page_scan_tab_contents)..
SECA, J.M., 1988, *Vocations Rock. L'Etat Acide et l'Esprit des Minorités Rock*. Paris, Méridiens Klincksieck Editeur, collection «Psychologie Sociale».
SECA J.M., 1987, *L'état acide : analyse psycho-sociale des minorités rock*, Thèse de Doctorat, Université de Paris X - Nanterre.
- (2) PERRIAULT J. et AL. (1985), *Rock ou micro-informatique*. Paris INRP, Collection «Rapports de Recherches», n°1.
- (3) DAPHY E. (1988) *Le groupe de rock: rite de passage ou rite d'initiation?* Paris Cahiers «Jeunesses et sociétés», N°10.
- (4) MOULIN F., PASSERON J.C., PASQUIER D., PORTO-VASQUEZ F. (1985), voir aussi l'ouvrage de R. MOULIN et D. PASQUIER sur les artistes aux Ed. Dd Minuit.
- (5) ACTES SUD, 1990, *Numéro spécial sur la musique rock*. Paris. *Revue d'étude de la musique populaire «VIBRATIONS»* juin.
ALTHEIDE D.L., 1979, « The mass media and youth culture », *Urban Education*, Vol. 14, n° 2, July.
BOYER R., 1988, « Les goûts musicaux des lycéens », in : *Cahiers Jeunesses et Sociétés*, n° 10, Février, 33-47.
BOYER R., DELCAUX M., BOUNOURE A., 1987, « Cultures Lycéennes ». *Revue Française de Pédagogie*. n° 81, oct., nov., déc., 55-62.
BUXTON D., 1985, *Le Star système et la société de consommation*. Ed. La Pensée Sauvage, Grenoble.
CHAPMAN A.J., WILLIAMS A.R., 1976, « Prestige effects and aesthetic expériences : adolescent's reaction to music (enquête lycée) »; *British J. Soc. Clin. Psychol.* 15, n° 1, 61-72.
CHRISTAKIS, N. 1986, *Pop-music : lieu d'identité et moyen d'expression collective*. Thèse de doctorat 3ème Cycle. Université de Paris X.
CONAN E., 1979, « Une génération sur la défensive », *Rev. Esprit*, n° 33-34, 171-181.
DAUFFOY, P., SARTON, J.P., 1972, *Pop Music Rock*. Paris. Ed. du Champ Libre.
DENISOFF, S, 1975, *Solid gold. The popular music industry*. New Jersey Brunswick.
DUBET F., 1987, *La Galère : jeunes en survie*, Paris Ed. Fayard
FRITH, S., 1981, *Sound effects. Youth, Leisure and the politics of rock'n roll*. New York, London, Pantheon Book.
GERBOD P. 1988, «La musique populaire en France dans la deuxième moitié du XX^e siècle ». *Ethnologie Française*, XVIII, 1, Janv. Mars, 15-26.
GREEN A.M., 1988, Les conduites musicales des adolescents : Rêve d'une culture ou culture d'un rêve ? In : *Cahiers Jeunesses et Sociétés*, n° 10, Février, 57-70.
HEBDIGE, D., 1979, *Subculture. The meaning of style*. New York, London. Terence Hawkes.
HENNION E., 1983, « Une sociologie de l'intermédiaire : le cas du directeur artistique de variétés », *Sociologie du Travail*, 4.83., 459-473.
HENNION E., 1980, *Les Professionnels du disque*, Paris, Ed. A.M. Métallé.
HENNION A. et VIGNOLLE J.P., 1978, *Les industries culturelles. L'économie du disque en France*. DGRST. Paris, La Documentation Française.
HERSENT J.F., 1988, « Rock, jeunesse, socialisation ». in : *Cahiers Jeunesses et Sociétés*, n° 10, Février, 48-56.
INCIYAN E., 1987, « Au pays de la culture rock », in : *Le Monde de l'Education*. n° 144, décembre 1987, 12-17.
JOHNSTONE J., KATZ E. 1957, « Youth and popular music : a study in the sociology of taste », *The American Sociological Review*, vol. LXII, May, n° 6
LAGREE, J.C., 1981, *Les jeunes chantent leur culture*. Paris, L'Harmattan.
MAURICE F., 1978, « Le rock : une musique pour le présent », *Rev. Esprit*, n° 22, 27-30.

Seca Jean-Marie, « À propos des recherches sur les minorités culturelles et la différenciation sociale : l'exemple des minorités rock et de la fonction sociale de l'art », in *Actes du Colloque international, La Recherche en Psychologie en Europe. Demandes Sociales et Réseaux Scientifiques*, (25-27 janvier 1990) Toulouse : Laboratoire *Personnalisation et Changements Sociaux*, Université de Toulouse Le Mirail, 1991, pp. 297-302.

MIGNON P., 1988, « La production sociale du rock ». in : *Cahiers Jeunesses et Sociétés*, n° 10. Février. 3-32.

MIGNON P., DAPHY E., BOYER R., 1986, *Les lycéens et la musique*. I.N.R.P., collection «Rapport de Recherches 1986, n° 2.

MORIN E., 1966, « Adolescents en transition », *Revue Française de Sociologie*, VII, 435-455.

MURDOCK G., 1972, « Youth Culture and The School revisited », *The British J. of Sociology*, vol. XXIII, n° 4, 478-482.

OBALK, H., SORAL, A., PASCHE, A., 1984, *Les Mouvements de Mode expliqués aux Parents*. Paris, Robert Laffont, Le Livre de Poche.

SOMMER, C.M., WIND, P., 1986, *Menschen, Stile und Kreationen*, Frankfurt, Berlin, Ullstein Sachbuch, Kol. «Popular Kultur».

TANNER J., 1981, « Pop music and peers groups : a Study of Canadian High School Student's responses to pop music », *Rev. Can. Sociol. Anthropol.* 18, n° 1, 1-13.

VIGNOLLE J.P., 1980, « Mélange des genres alchimie sociale, la production des disques de variétés ». *Sociologie du Travail*, 22, n° 2, 129-151.

YONNET P., 1985, *Jeux, Modes et Masses*. Paris, Gallimard.

ZOFIROPOULOS, M., PINELL, P., 1982, « Drogue, Déclassement et Stratégie de Déqualification ». *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 42, 61-75.

⁶⁾ AEBISCHER V., HEWSTONE M., HENDERSON M., 1984, Minority influence and musical preference. Innovation by conversion not coercion. *Journal of European and Social Psychology*, Vol. 14, n° 1, 23-25.